



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr



PARIS 2024



MAIRIE DE PARIS 

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

Paris, le lundi 15 octobre 2018

CIRCULAIRE GENERALE

BASKET-BALL

2018-2019

I. DATES DES RENCONTRES

Les rencontres débuteront le **mercredi 07 novembre 2018**

II. COMPOSITION DES EQUIPES

Garçons et Filles - Une équipe comprend :10 joueurs - joueuses au maximum.

Chaque joueur ou joueuse doit jouer au moins une période d'une durée d'une mi-temps.

III. TERRAINS

- Utilisation possible de terrains scolaires. Souplesse nécessaire quant aux dimensions de terrain.
- Les dimensions souhaitées sont celles d'un terrain normal de basket (24X14m) mais les lignes de lancers doivent être situées à 4m du panneau.
- **Impératif** : Panneaux abaissés à 2m60

IV. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2009 - 20010	2 X 12 min
PUPILLES	2007 – 2008 - 2009	2 X 15 min

Les enfants nés en 2009 peuvent jouer soit en POUSSINS soit en PUPILLES.

Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.

Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.

ATTENTION Les rencontres se dérouleront sans temps mort.

V. MATERIEL

Ballon type T5

VI. LICENCES

- Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.
- Les enfants nés en 2006 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris. Si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande. Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.
- Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.
- Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2001, la présentation de la licence revêtue d'une photographie de son titulaire est obligatoire avant chaque rencontre. Il serait bon que la vérification des licences soit effectuée par les enfants eux-mêmes.

VII. REGLES et ARBITRAGE

Le règlement appliqué est celui contenu dans le document Jeune Officiels. Il est disponible sur simple demande.

JEUNES OFFICIELS USEP : Dans le but de sensibiliser les enfants à l'arbitrage, à l'organisation de nos rencontres, l'USEP encourage vivement chaque Association Sportive à **former** des enfants "Jeunes officiels". Les jeunes officiels USEP se chargeront de la vérification des licences, du chronométrage, du marquage et de l'arbitrage (partiel ou total en fonction de sa formation).

(Référence circulaire journée jeunes officiels 05 10 2011)

Il est indispensable que les équipes et adultes concernés respectent sans discussion, toutes les décisions prises par ces jeunes arbitres.

Ces jeunes officiels pourront officier sur des rencontres USEP dès que possible.

Dans le cas d'un jeune officiel en difficulté, les adultes encadrants, après concertation, pourront décider d'un "temps mort arbitré" afin d'améliorer la formation du jeune officiel et ainsi le sécuriser.

EN AUCUN CAS LES ADULTES NE DOIVENT S'OPPOSER À LA PRESENCE DE JEUNES OFFICIELS USEP TANT EN CE QUI CONCERNE LE CHRONOMETRAGE, LA TENUE DES FEUILLES DE MATCHS, QUE DE L'ARBITRAGE SI DES JEUNES OFFICIELS SONT EN CAPACITE DE POUVOIR LE FAIRE.

Afin de faciliter l'organisation, les responsables des associations "visiteuses" se mettront à la disposition des associations "recevant" pour aider aux tâches d'encadrement, de secrétariat et d'arbitrage qui seront tenues par les "Jeunes Officiels".

VIII. FEUILLES DE MATCHS

Etablir une feuille par rencontre en utilisant uniquement les feuilles de basket. Les remplir complètement et soigneusement en indiquant :

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

Les feuilles doivent **obligatoirement** être adressées à l'USEP 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS ou par fax le plus rapidement possible.

Par ailleurs les résultats peuvent être communiqués à l'USEP Paris dès le mercredi soir **par e-mail** : resultats@usep75.fr.

**LES FEUILLES DE MATCHS INCOMPLETES NE SERONT PAS HOMOLOGUEES
ET LES EQUIPES FAUTIVES SERONT PENALISEES.**

IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

X. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.

XI. QUALIFICATIONS Toutes les équipes sont reprises après la phase de poule.

A – POUSSINES – PUPILLES FILLES

- 2 Poules de POF (10 équipes)
- 2 Poule de PUF (11 équipes)

Compte tenu du nombre d'équipes engagées dans les championnats filles, toutes les équipes participeront à une finale en fonction de leur classement et d'une demi-finale.

B- POUSSINS

- **Huitièmes de finale le 27 mars 2019** : toutes les équipes sont qualifiées
- **Quarts de finale le 10 avril 2019 + Challenge Gilbert Richard (regroupant les perdants des 8^{ème})**
- **Demi-finales le 15 mai 2019 + Challenge Jean-Marie Calvet (regroupant les perdants des quarts)**
- **Finales le 5 juin 2019** : Tournoi à 4
 - FINALE PO EXCELLENCE
 - FINALE CHALLENGE GILBERT RICHARD
 - FINALE CHALLENGE JEAN-MARIE CALVET

C- PUPILLES EXCELLENCE

- **Huitièmes de finale le 27 mars 2019** : toutes les équipes sont qualifiées
- **Quarts de finale le 10 avril 2019 + Challenge Gilbert Richard (regroupant les perdants des 8^{ème})**
- **Demi-finales le 15 mai 2019 + Challenge Jean-Marie Calvet (regroupant les perdants des quarts)**
- **Finales le 29 mai 2019** : Tournoi à 4
 - FINALE PU EXCELLENCE
 - FINALE CHALLENGE GILBERT RICHARD
 - FINALE CHALLENGE JEAN-MARIE CALVET

Une journée de finales supplémentaire est prévue en cas de soucis le 19 juin 2019.

D- EQUIPES HONNEUR

Compte tenu du nombre d'équipes Honneur (PO2, PO3, PU2), celles-ci joueront sous forme de tournois.

- **PO Hon** : 8 équipes
- **PU Hon** : 5 équipes

3 dates sont pour l'instant prévues dans l'année.

- **Mercredi 13 février 2019**
- **Mercredi 13 mars 2019**
- **Mercredi 19 juin 2019**

Ces dates sont choisies des journées où les équipes Excellence ne jouent pas pour faciliter les déplacements.

Une circulaire concernant ces tournois sera envoyée ultérieurement.

Une journée de finales supplémentaire est prévue en cas de soucis le 19 juin 2019.

Les classements seront consultables et téléchargeables sur www.usep75.fr

Liste des gymnases

Gymnase JEAN DAME	17,rue Léopold Bellan 75002	☎ 01.55.80.78.36 Métro : Sentier
Gymnase MICHEL LE COMTE	8/14,rue Michel Lecomte 75003	☎ 01.44.61.95.50 Métro : Rambuteau
Gymnase ST MERRI	16, rue du Renard 75004	☎ 01.42.72.83.57 Métro : Hôtel de Ville ou Rambuteau
Gymnase GEORGES RIGAL	115, boulevard de Charonne 75011	☎ 01.44.93.28.18 Métro : Alexandre Dumas
Gymnase LA LANCETTE / BRECHE AUX LOUPS	29, rue de la Lancette 75012	☎ 01.46.28.28.82 Métro : Daumesnil
Gymnase CAILLAUX	3, rue Caillaux 75013	☎ 01.45.84.61.73 Métro : Maison Blanche
Gymnase CHÂTEAU DES RENTIERS	184 rue du Château des Rentiers 75013	☎ 01 45 84 84 46 Métro : Nationale
Gymnase CANGE	11, rue du Cange 75014	☎ 01.45.42.39.02 Métro : Pernety
Gymnase BRANCION _CHARLES RIGOULOT	18, avenue de la Porte de Brancion 75015	☎ 01.42.50.94.49 Métro : Porte de Vanves
Gymnase EMILE ANTHOINE	9, rue Jean Rey 75015	☎ 01.53.69.61.50 Métro : Bir Hakeim
Gymnase ASNIERES / PIERRE REMOND	27 rue Marguerite Long 75017	☎ 01 53 06 68 81 Métro : Pereire
Gymnase DAUVIN	12, rue René Binet 75018	☎ 01.44.92.73.32 Métro : Pte de Clignancourt
Gymnase DOUDEAUVILLE	82, rue Doudeauville 75018	☎ 01.42.55.88.95 Métro : Château rouge
Gymnase CURIAL	84, rue Curial 75019	☎ 01.40.35.97.75 Métro : Corentin Cariou
Gymnase TANDOU	11/13, rue Tandou 75019	☎ 01.42.03.50.57 Métro : Laumière
Gymnase LILAS	5, rue des Lilas 75019	☎ 01 42.06 42 13 Métro : Place des Fêtes
Gymnase LE VAU	36, rue Le Vau 75020	☎ 01.43.61.42.26 Métro : Porte de Bagnolet
Gymnase des DU CLOS (Orteaux)	89, rue des Orteaux 75020	☎ 01.43.79.06.50 Métro : Pte de Montreuil
Gymnase des VIGNOLES	87 Rue des Haies, 75020 Paris	☎ 01.55.25.28.20 Métro : Maraîchers